

### **Production d'énergie : la Région Guyane ne fait pas le choix du développement durable**

Le Conseil Régional de Guyane vient de rendre public ses choix en matière de transition énergétique. Second grand barrage et bois énergie sont les grands gagnants et qu'importe les dégâts pour la forêt primaire. Selon de vieilles recettes, l'économie vient de l'emporter une fois de plus sur l'écologie. La transition en Guyane, ce n'est pas pour tout de suite...

Les orientations guyanaises du débat en région sur la transition énergétique ont donc été rendues publiques aujourd'hui au Conseil Régional de Guyane. La proposition d'EDF de construction d'un second grand barrage a donc remporté les suffrages de la majorité régionale, tout comme les projets industriels de production d'électricité à partir des forêts guyanaises.

La fédération Guyane Nature Environnement ne peut admettre une telle conclusion au débat sur la transition énergétique. En effet, les impacts sur la forêt guyanaise de la construction d'un second barrage géant (de la taille de celui de Petit Saut, plus grand lac artificiel de France avec 310 km<sup>2</sup>) n'ont pas été évoqués dans le débat. Il en est de même sur les impacts des projets industriels de déforestation pour brulage et production d'électricité : les modes de productions actuellement envisagés ne garantissent pas un maintien du couvert forestier. En cela, les orientations régionales ne relèvent pas du développement durable.

La transition énergétique est pourtant déjà à l'œuvre en Guyane. Depuis plusieurs années, une politique volontariste de consommation intelligente de l'énergie est à l'œuvre. De même, le bouquet énergétique a déjà pris pied en Guyane, comme alternative sérieuse aux usines thermiques polluantes. Ces politiques porteuses d'avenir doivent être encouragées, notamment à travers une prise en compte de l'éolien guyanais, récemment oublié par le Gouvernement dans son décret d'accompagnement de la filière en Outre-mer.

Pour Patricia Tabournel Prost, Présidente de Guyane Nature Environnement : « *La production énergétique en Guyane doit respecter tous les piliers du développement durable, dont l'environnement. Il n'est plus concevable d'agir en 2013 avec des recettes des années 70* ».

#### Contact :

Christian Roudgé : **06 94 209 207** (Cayenne, -3h GMT)

Coordinateur de la fédération Guyane Nature Environnement